

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 06/01/2022**

Le 06 janvier 2022 à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Rognaix, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de M. BURDET, Maire de Rognaix

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 28/12/2021

**Nombre de conseillers en exercice :** 11

**Présents :** BURDET Patrice, CHAMBIOT-MAITRAL Benoît, COULIBALY Alou, DUC Marie-Agnès, HAZARD Olivier, LIBBRECHT Sébastien, NAGORNY Monique, OLIVA Salvatore, TATOUT Sébastien.

**Absente excusée :** MARTIN-BORRET ESTELLE

**Absent :** CORRAZA ALAIN

Le quorum étant atteint, Monsieur BURDET ouvre la séance à 19 h.

M. le maire, demande de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil du 10/12/2021
- Démission d'un conseiller

**POINTS A L'ORDE DU JOUR**

**1- Approbation du compte rendu du conseil du 10/12/2021**

Le compte rendu est approuvé, à l'unanimité

**2- Démission d'un conseiller**

M. le Maire fait lecture au conseil de la lettre recommandée qu'il a reçu du conseiller CORRAZA Alain, l'informant de sa démission du conseil, pour « raisons personnelles ».

Cette démission est acceptée et prend effet au 28/12/2021, date de réception du courrier.

Le nombre de conseillers en exercice est réduit à 10.

**3- Vente de terrains à la SCI « Terroir Invest » pour agrandissement des caves d'affinage.**

Un permis de construire a été accordé pour l'agrandissement de la fromagerie située à « la pouidière ». Cette extension est prévue d'être construite sur des terrains appartenant à la commune de Rognaix en Zone Constructible pour 933 M2 et en Zone Non Constructible pour 2.162 M2 .

La négociation avec la SCI a abouti à l'accord suivant :

Prix au M2 en ZC : 40€ soit 37.320 €

Prix au M2 en ZNC : 1,5€ soit 4.443 €

Soit au total : 41 763 €

Un rendez-vous chez le notaire a d'ores et déjà été préétabli le 14/01/2022.

La vente est approuvée à l'unanimité

**4- Avenant à la convention du CDG 73**

Le Centre de Gestion 73 agit dans le cadre de la protection juridiques des collectivités locales. Le contrat est renouvelé tous les 3 ans pour un coût annuel de 350€.

Il est proposé d'entériner ce renouvellement.

Le renouvellement est approuvé à l'unanimité.

## 5- Décision à propos du stage de titularisation pour agent technique

M. Julien BUTTIGLIERI, agent technique, a été embauché en Aout 2021 comme contractuel. Compte tenu de ses qualités à la fois techniques, professionnelles et relationnelles, il est proposé de le titulariser en tant que fonctionnaire catégorie C. Pour cela, il doit suivre un stage SXTCA , d'une durée de 5 jours, avant le 1<sup>er</sup> Aout 2022.

Il est proposé de valider cette demande de stage

La demande est approuvée à l'unanimité

## 6- Nomination d'un représentant au SDES.

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Savoie, regroupe la majorité des communes de la Savoie avec des compétences dans les domaines de la distribution de l'électricité, de l'éclairage public, de la transition énergétique, de l'installation d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques et d'achat groupé d'électricité.

Un représentant par commune participe à ce syndicat.

Mr Oliva Salvatore, candidat, est désigné à l'unanimité.

## 7- Nomination de 2 représentants titulaires (+2 suppléants) au syndicat de la Lauzière.

Le syndicat mixte de la Lauzière regroupe 7 communes et une communauté de communes, rattachées au Massif de la Lauzière. Il intervient dans le domaine environnemental et touristique du massif.

Les représentants de Rognaix, désignés à l'unanimité sont :

Titulaires : Mme NAGORNY Monique et Mr CHAMIOT-MAITRAL Benoit

Suppléants : Mme DUC Marie-Agnès et Mr HAZARD Olivier

## Informations diverses

Mr le Maire informe le conseil sur les points suivants :

- **Travaux à la scierie : mise en place de 3 réservoirs anti-incendie**
- **Population légale de notre commune : 493 habitants**
- **Remerciements de M. François Mutet, président association des anciens combattants pour l'organisation des cérémonies du 11 novembre**
- **Contact entre M. Stern, gérant du lac de Rognaix, et M. le maire.**  
Rencontre à prévoir avec les élus  
Demande de pose d'un panneau publicitaire (3mX1,5m) sur le terre-plein devant l'accès au lac. Faire le point sur l'avancement du dossier.
- **Rénovation des panneaux d'affichage pour faciliter la pose de documents**
- **Recours contre le PLU : les plaignants (consorts Scarafiotti) ont été déboutés et condamnés aux dépens**  
1500 € ont été versés à la commune
- **Réunion Regroupement Pédagogique Intercommunal prévue en février**

### Participation commission scolaire et périscolaire

- **Le CIAS Arlysière (Centre Intercommunal d'Action Social anciennement SITBAS)** propose notamment des services à l'enfance-jeunesse (centre de loisirs enfants/adolescents et périscolaire). Peu ou pas de participants de Rognaix.  
Information à renforcer (flyers à distribuer par l'intermédiaire des enseignants)

### Action commission scolaire et périscolaire et commission culture-animation-vie sociale

➤ **Site Internet de Rognaix**

Les travaux abandonnés en septembre ont repris.

Du matériel (architecture du site, photos, documents divers) a été fourni au prestataire en vue de valider une maquette en fin de semaine 2.

Le site sera ouvert et disponible à tous début février 2022.

Action commission communication-information-bulletin

➤ **Eclairage Public**

Des demandes ont été faites pour maintenir l'éclairage toute la nuit.

Cela sera possible dès que l'ensemble des luminaires auront été remplacés par des éclairages à LED (réduction très importante de la consommation électrique et de la pollution lumineuse).

La poursuite des travaux interrompus par la précédente municipalité, sera inscrite au budget 2022

➤ **Numérisation du cimetière**

La précédente municipalité a signé un devis de 5 300 € pour numériser le cimetière de Rognaix (recensement, notamment à l'aide de drones, de l'ensemble des emplacements du cimetière avec photos, liste des occupants, ...) + probablement un contrat de maintenance et de mise à jour.

Nous négocions avec le prestataire l'abandon de cette action qui nous semble inutile et onéreuse.

➤ **Rencontre urgente avec l'ONF**

Pour faire un état des lieux sur la forêt (vente de bois, travaux sur routes forestières, ...)

Action commission forêt-agriculture et commission environnement-développement durable-voirie-sécurité

➤ **Parkings et Circulation**

Une étude exhaustive, sur l'ensemble du territoire de la commune, des problèmes de stationnement (places pour résidents et visiteurs, handicapés, ...) et de circulation (limitation de vitesse, respect des stops, visibilité, ...) doit être engagée pour faire des propositions d'améliorations.

Action commission environnement-développement durable-voirie-sécurité

➤ **Remarques à caractère général**

Toute idée ou proposition de discussion ou d'action à évoquer durant la réunion du conseil municipal doit être adressée à la commission ad hoc, qui après étude, la proposera à M. le Maire pour inscription à l'ordre du jour du conseil.

Aucun sujet concernant les finances de la commune ne sera traité tant que la situation ne sera pas stabilisée et que les informations concernant les engagements et les paiements effectués par la précédente municipalité ne seront parfaitement éclaircies. La commission finance s'y emploie activement. .

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 21 h.

Fait à Rognaix le 07 janvier 2022

Affichage le

Le Maire  
P. BURDET

